SmartMeca Solutions

LIVRET D'ACCUEIL

Pour les formations se déroulant à :

Bât A6 - ET 5 - Domaine de Saint Paul

102 route de Limours

78470 Saint Rémy Lès Chevreuse

Tél : +33 9 72 56 40 61

Courriel : formations@smartmeca.com

Site internet : smartmeca.com

SOMMAIRE

SMARTMECA FORMATION

ACCUEIL DES STAGIAIRES

SECURITE

REGLEMENT INTERIEUR DE LA FORMATION

Chapitre 1

SMARTMECA FORMATION

SMARTMECA SOLUTIONS, VOTRE ORGANISME DE FORMATION

Les formateurs du réseau SmartMeca sont tous des ingénieurs expérimentés industriellement dans leur domaine de compétence.

ACCOMPAGNEMENT

- Nous nous attachons à vous faire profiter de notre expérience avec les outils logiciels et matériels que nous utilisons, et les formations que nous dispensons s'appuient sur des exemples industriels concrets.

FORMATIONS

- Intra entreprise
- Inter Entreprises au sein de nos locaux
- Formation distancielle Inter et Intra Entreprise(s)

ACCRÉDITATION

- SmartMeca est un organisme de formation agréé (Numéro 11 75 56110 75)

VOS CONTACTS

ADMINISTRATIF

- Pour toutes questions logistiques ou administratives, merci de contacter :

➢ Mélissa MARAIS
+33 9 72 56 40 61
melissa.marais@smartmeca.com

INTERNET

- Rendez-vous sur : https://smartmeca.com/formations
- Pour :
  - ➢ Trouver rapidement une formation par domaine
  - ➢ Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes
  - ➢ Demander un devis pour une formation interentreprises ou intra entreprise en présentiel ou en distanciel

DOCUMENTS

- Pour nous faire parvenir vos documents physiques (papier) ou numériques :

SMARTMECA SOLUTIONS
Domaine de Saint Paul
102 route de Limours
78470
Saint-Rémy-Lès-Chevreuse

OU

formations@smartmeca.com

MOYENS PEDAGOGIQUES & EVALUATION

SmartMeca Solutions

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salles de formation équipée selon le nombre de participants,
- Un formateur SmartMeca à disposition de 8 personnes maximum par session afin de garantir une formation de qualité,
- Des supports de cours en français et des exercices disponibles durant et après la formation,
- Répartition cohérente et équilibrée entre théorie et exercices pratiques.

EVALUATION DE LA QUALITE DE FORMATION

- Lors de la session, chaque module est évalué de manière formelle (questions/réponses, mises en situations, exercices, etc.) afin d'attester du niveau de connaissance acquis en fin de formation.
- Une fiche d'évaluation est remplie par chaque stagiaire et permet de valider que la formation a répondu à ses attentes.
- Le cas échéant, une prestation d'assistance technique post formation peut être proposée.
- Une attestation de formation nominative est transmise à la fin de la formation.
- Chaque stagiaire signe une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de présence.

FORMATION DISTANCIELLE

SmartMeca Solutions

COMMENT SE PASSENT LES FORMATIONS À DISTANCE CHEZ SMARTMECA SOLUTIONS ?

- Nos formateurs vous accompagnent en temps réel en visioconférence : échangez, pratiquez et apprenez à utiliser les solutions Siemens Digital Industries Software ou de nos autres fournisseurs et partenaires.
- Les programmes et objectifs sont identiques au mode présentiel.

COMMENT S'INSCRIRE À L'UNE DE NOS FORMATIONS À DISTANCE ?

- Toutes les formations de notre catalogue sont disponibles à distance, vous pouvez en faire la demande.
- Pour participer à l'une de nos formations à distance déjà planifiée, le formateur vous enverra un lien de connexion.

Un double écran est fortement recommandé pour un meilleur confort. Ceci afin d'avoir un écran pour les supports de formation et un écran pour la mise en pratique.

Un ordinateur équipé de la licence logicielle et d'une connexion Internet est requise.

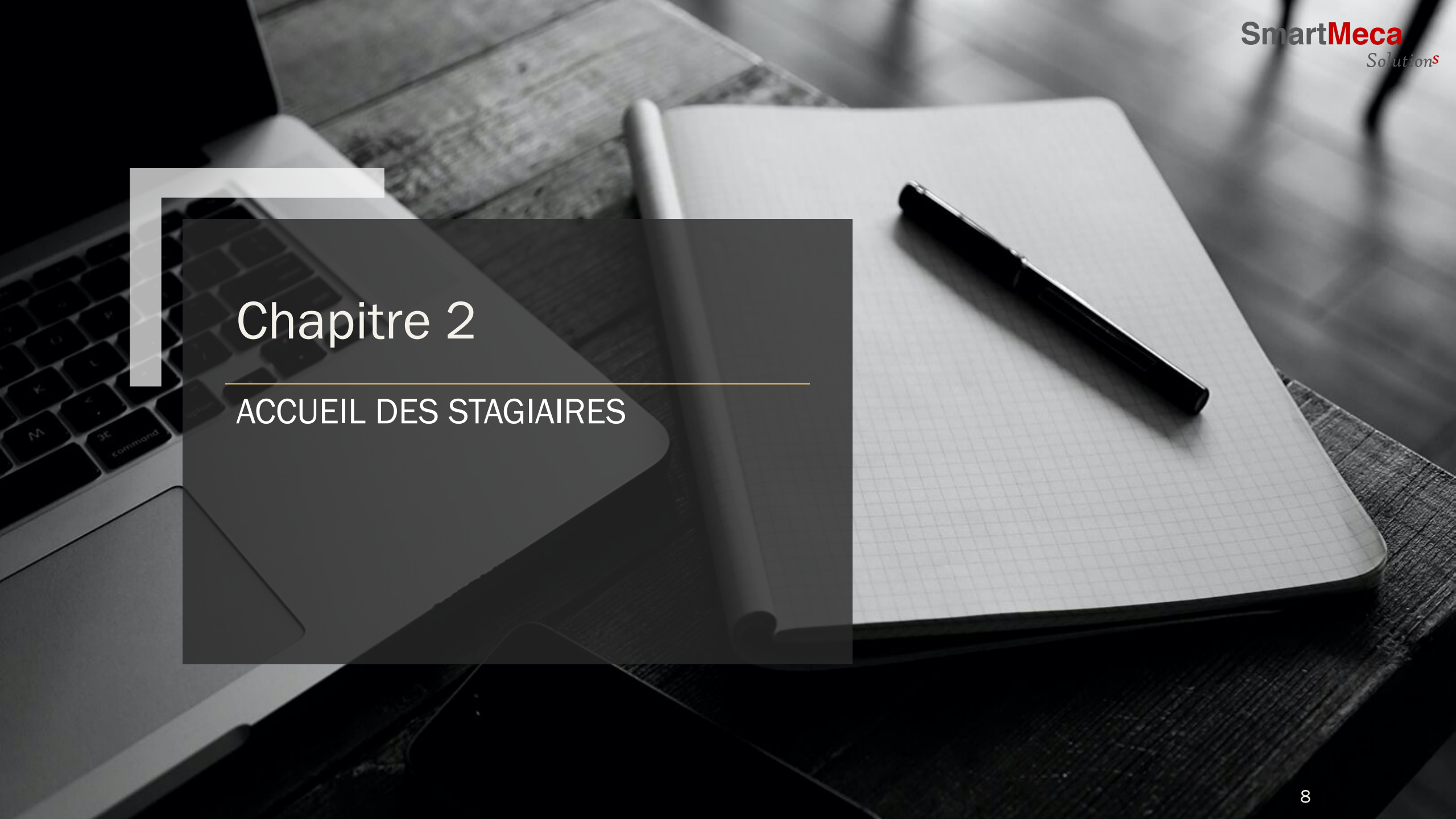

Chapitre 2

ACCUEIL DES STAGIAIRES

ACCÈS

SmartMeca Solutions

Accès SmartMeca Solutions

Bât A6 - ET 5 - Domaine de Saint Paul - 102 route de Limours - 78470 Saint Rémy Lès Chevreuse

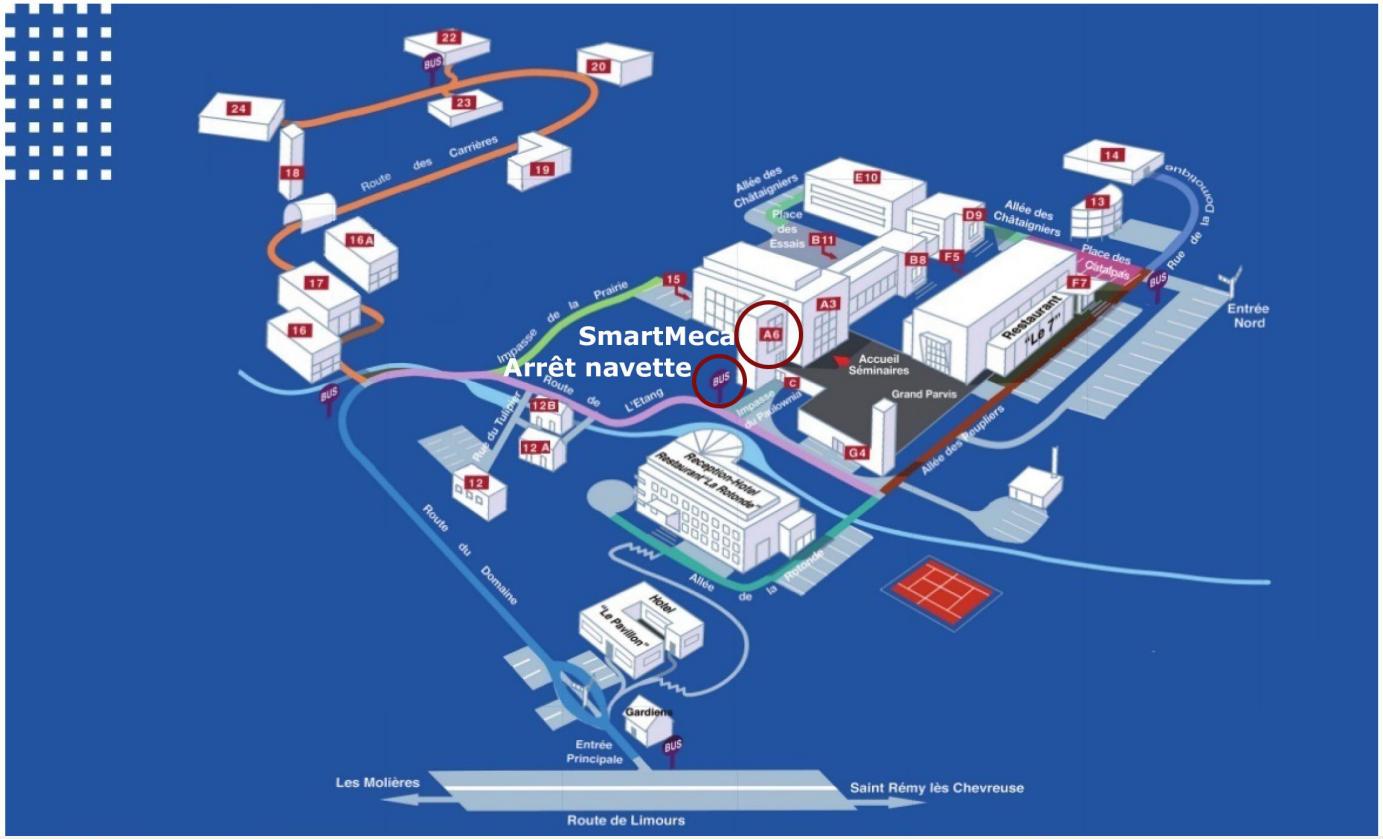

RER B – STATION SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE Voir les horaires RER

BUS SAVAC GARE RER B/DOMAINE DE SAINT-PAUL Voir les horaires ligne 39.10 SAVAC

ACCÈS PIÉTONS GARE RER B/DOMAINE DE SAINT-PAUL Voir le plan

VOITURE ÉLECTRIQUE EN AUTOPARTAGE, PARKING RER B Voir modalités d'accès à la voiture

EQUIPEMENT DES SALLES DE FORMATION

SmartMeca Solutions

L'ÉQUIPEMENT DES SALLES DE FORMATION (MODE PRÉSENTIEL)

Toutes les salles de formation SmartMeca/Domaine de St Paul sont équipées d'un paperboard, de matériels multimédias et d'une télévision grand écran permettant une animation collaborative.

Le lieu de formation permet les distances de sécurité sanitaire exigées entre chaque apprenant et leur formateur et est limité en nombre de personnes selon la superficie de la pièce. Tous les équipements (tables, chaises, tableaux blanc, poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, et matériels informatiques) utilisés sont désinfectés quotidiennement et avant l'arrivée du groupe.

Du gel hydro alcoolique est mis à disposition dans la salle. Il peut être nécessaire d'organiser des flux de circulation ou de maintenir ouverts certaines portes afin d'éviter les contacts avec les poignées. La salle sera ventilée régulièrement dans la journée, Il n'est pas autorisé de se partager les outils de travail.

ACCES HANDICAP

Toutes les salles de formation SmartMeca/Domaine de St Paul ont un accès pour les personnes en situation de handicap.

Les salles de formation et leurs équipements tiennent compte préalablement de l'accessibilité et au confort de la personne en situation de handicap.

VIE DU STAGIAIRE

SmartMeca Solutions

Horaire

- Nos bureaux ouvrent à 9 h 00 le matin.
- Les horaires des formations sont habituellement : 9 h 15– 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h 15.
- Cette programmation peut être modifiée selon les désidératas des participants après en avoir informé le formateur référent et en accord avec l'ensemble du groupe.
- Les formateurs vous accueilleront Bât A6 / étage 5 pour vous accompagner dans la salle de formation.

Restauration

Le déjeuner est généralement prévu à 12 h 30 mais cet horaire peut être modifié à la demande.
Les stagiaires auront accès au restaurant d'entreprise (paiement CB à leur charge).

Ils peuvent également trouver des commodités à proximité du centre (15 min à pied) :

- Restaurants
- Boulangeries
- Supermarchés

Hébergement

L'hébergement est la charge du stagiaire et nous pouvons vous proposer des adresses hôtelières (page suivante).

HÔTELS

SmartMeca Solutions

Hôtel du Domaine de St Paul

- 102 Rte de Limours Bâtiment A3, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Tél. : +33 1 30 85 22 22
- Temps de trajet : 2 min à pied

Au bord du Lac

- 2 Rue de la Digue, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
- Tél. : +33 1 30 52 00 43
- Temps de trajet : 25 min à pied / 5 min en voiture

Zenitude Hôtel-Résidences

- 50 Rte de Port Royal des Champs, 78114 Magny-les-Hameaux
- Tél. : +33 1 30 47 89 50
- Temps de trajet : 12 min en voiture

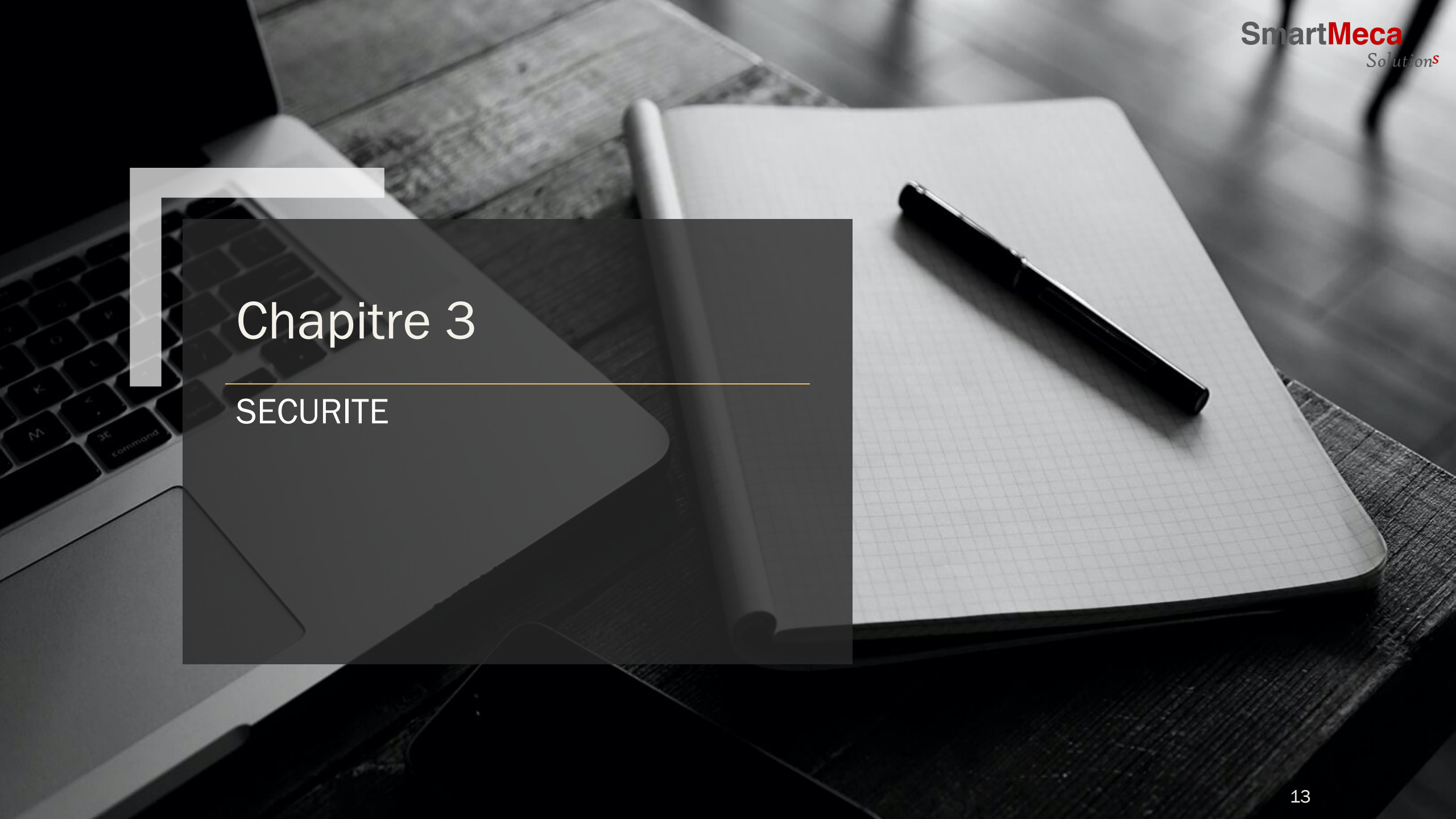

Chapitre 3

SECURITE

LA SECURITE CHEZ SMARTMECA

SmartMeca Solutions

Il est strictement interdit d'accéder aux bâtiments du centre autres que ceux prévus pour la formation sans être accompagné par un membre du personnel SmartMeca.

En cas d'urgence, veuillez respecter les instructions données par le formateur.

En cas d'accident, appelez le 115

- Depuis un poste interne, composer le 0 115
- Depuis votre mobile, composer le 115

En cas d'incendie, appel des Pompiers

- Depuis un poste interne, composer le 0 18
- Depuis votre mobile, composer le 18
- Déclencher l'alarme sonore à l'aide des boutons poussoirs et évacuer jusqu'au point de rassemblement.

Chapitre 4

REGLEMENT INTERIEUR DE LA FORMATION

REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE FORMATION SMARTMECA SOLUTIONS 1/3

SmartMeca Solutions

1. Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.
Il a pour objet de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs afin d'organiser la vie durant le stage de formation dans l'intérêt de tous.

2. Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.
- Il est strictement interdit d'accéder aux bâtiments du centre autres que ceux prévus pour la formation sans être accompagné d'un membre du personnel SmartMeca Solutions.
- En cas d'urgence, veuillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.
- En cas d'accident, appelez le 115
  - Depuis un poste interne, composer le 0 115
  - Depuis votre mobile, composer le 115
- En cas d'incendie, appel des Pompiers
  - Depuis un poste interne, composer le 0 18
  - Depuis votre mobile, composer le 18
- Déclencher l'alarme sonore à l'aide des boutons poussoirs et évacuer jusqu'au point de rassemblement.

3. Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au formateur ou au responsable du site de SMARTMECA. Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

4. Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE FORMATION SMARTMECA SOLUTIONS 2/3

SmartMeca Solutions

5. Utilisation des machines et du matériel

Les machines et le matériel ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur. Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

6. Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse chez SMARTMECA ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées

7. Accès au poste de distribution des boissons

Les stagiaires auront accès au moment des pauses fixées, aux postes de distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

8. Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de dispensation des formations.

9. Horaires- Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par SMARTMECA et portés à la connaissance des stagiaires soit par e-mail, soit à l'occasion de la remise de la convocation aux stagiaires. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes:

- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui a en charge la formation et s'en justifier.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par le responsable de de formation de SMARTMECA.

- SMARTMECA informera préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires; Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence, et en fin de stage l'évaluation de formation.

10. Accès à l'Organisme

Sauf autorisation de SMARTMECA, les stagiaires ayant accès aux bâtiments de SMARTMECA pour suivre leur stage ne peuvent:

- y entrer ou y demeurer à d'autres fins;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou au stagiaire.

REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE FORMATION SMARTMECA SOLUTIONS 3/3

SmartMeca Solutions

11. Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

12. Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

13. Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

SMARTMECA décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposée par les stagiaires dans son enceinte.

14. Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de SMARTMECA pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance : - Avertissement écrit par le Directeur de SMARTMECA ; - Exclusion définitive de la formation

15. Exemplaire

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire.

SmartMeca Solutions

MERCI

SIEMENS Ingenuity for life · MTS · rescale · EikoSim